



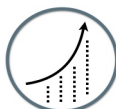
toute notre expertise à votre service

PAYES DU REGIME INTERMITTENT ARTISTES ET TECHNICIENS DU SPECTACLE

14 heures - 780 €



à distance



8,6 /10 (18 avis)



Description synthétique. Une description détaillée est remise lors de l'inscription.

PUBLIC

Administratrice/administrateur, comptable, d'une structure de spectacle vivant (compagnie, ensemble artistique, festival, lieu...) qui souhaitent valider leurs connaissances et pratiques de la paye. Salariés ou intermittents du spectacle qui souhaitent traiter la paye de leur structure. Toute personne chargé/e de la gestion du personnel

PRE-REQUIS

Une pratique de la paye est préférable au bon suivi de cette journée.

OBJECTIFS

- Comprendre le mécanisme de la paie des artistes et techniciens du spectacle
- Repérer les obligations et contraintes liées à l'embauche de personnel intermittent
- Comprendre les assiettes de cotisations et les spécificités applicables aux emplois d'intermittents
- Analyser les principales actualités en matière de paie du spectacle

CONTENU DÉTAILLÉ - mis à jour le 23/07/2025

Introduction au bulletin de paie :

- Mentions obligatoires
- Bulletin simplifié

Les composants du salaire :

- Les modes de rémunérations des intermittents
- Smic et minima conventionnels
- Heures supplémentaires/Heures complémentaires

Caisses sociales et cotisations :

- Les différentes caisses (URSSAF, retraite, prévoyance/mutuelle/médecine du travail, formation...)
- Les taux
- Les cotisations conventionnelles
- Les plafonds et tranches

Assiettes et plafonds :

- Comprendre les assiettes de cotisations et les spécificités applicables aux emplois d'intermittents
- Les plafonds applicables pour les intermittents
- Les caisses et taux spécifiques

Allègement des cotisations :

- Réduction générale
- Réduction heures supplémentaires / h. complémentaires

Déduction forfaitaire spécifique :

- Principes et règles applicables

L'issue du contrat :

- Documents de fin de contrat
- Déclarations sociales
- Obligations de l'employeur

Valider sa pratique par des exemples et des exercices.



Mis à jour 23/07/2025

Copyright CAGEC©